

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

#### **Arrêté du 7 novembre 2019 portant ouverture au titre de l'année 2020 d'un examen professionnel pour le recrutement de deux ingénieurs des mines**

NOR : ECOG1929340A

Par arrêté du ministre de l'économie et des finances en date du 7 novembre 2019, est autorisée l'ouverture d'un examen professionnel au titre de l'année 2020 pour le recrutement de deux ingénieurs des mines parmi les ingénieurs divisionnaires de l'industrie et des mines et les ingénieurs de l'industrie et des mines.

Les candidatures devront parvenir au plus tard le 30 janvier 2020, à 23 h 59 (heure de Paris), par voie électronique à l'adresse : [cge.concours@finances.gouv.fr](mailto:cge.concours@finances.gouv.fr), ou par voie postale, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse SCGEIET, télédéc 333, 139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12.

*Nota.* – Pour tous renseignements, les candidats doivent s'adresser au ministère de l'économie et des finances, service du conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, 139, rue de Bercy, télédéc 333, 75572 Paris Cedex 12 (téléphone : 01-53-18-24-05, mail : [cge.concours@finances.gouv.fr](mailto:cge.concours@finances.gouv.fr)).